

LE RECRUTEMENT DIFFÉRENCIÉ :

l'engagement différencié de sapeurs-pompiers volontaires au sein du Corps départemental



Enjeux et objectifs



- Susciter et dynamiser le recrutement de sapeurs-pompiers volontaires.
- Fidéliser les effectifs existants.
- Augmenter le potentiel opérationnel au sein des centres d'incendie et de secours.
- Diversifier le recrutement (femmes, diverses catégories socio-professionnelles, etc.).

Contexte et constat



- Le recrutement actuel dans nos centres d'incendie et de secours impose une activité opérationnelle sur l'ensemble des missions.
- Le personnel féminin représente actuellement un faible pourcentage au sein du corps départemental.
- Conserver des sapeurs-pompiers volontaires ayant une difficulté médicale temporaire ou durable incompatible avec un engagement toutes missions.

Indications - Contraintes



- Réalisation des équipes de garde.
- Avancement au grade.
- Mise en place d'une phase expérimentale qui permet d'ajuster, d'élargir voire de généraliser un nouveau type de recrutement.
- Périodes probatoires pour nomination 1^{ère} classe.

Conduite et planification



- Le groupe de travail est piloté par le Ltn PESTRE assisté de : Cdt J-M BERINGER, Ltn F. MENUT, Ltn C. CELLIER, Ltn P. MOUSSET, Adc J-M HABRIAL, Adj L. CHAPIGNAC, Ltn P. TRINCAL, Ltn R. ROLLAND, Adj P. CANCADE.
- Des points réguliers seront effectués en CODIR et en CCDSPV.